

**COMMUNE DE SOLLIES-VILLE****EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL**

<b>Nombre de Conseillers :</b>	L'an deux mille vingt-trois, le 30 novembre à 18h30
<b>En exercice : 19</b>	Le Conseil Municipal de la Commune de SOLLIES-VILLE dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous la présidence de Mr Nicolas GERARDIN, Maire
<b>Présents : 16</b>	
<b>Votants : 18</b>	
<b>OBJET :</b>	Date de convocation du Conseil Municipal : 20 novembre 2023
<b>Demande fonds de concours CCVG</b>	<b>Présents :</b> Madame FOUASSE Bénédicte, Madame CHUI TI SING Liliane, Monsieur SABRIÉ Alain, Madame COURANT M-Christine, Monsieur VINCENT Alain, Monsieur NOIROT Michel, Monsieur FRANCESCHI Alain, Madame ADROVER Isabelle, Monsieur BROUSSAIS Jean-Michel, Madame VIAENE Nathalie, Monsieur CASTEL Roger, Monsieur POURRET Jean-Michel, Monsieur CODOGNO Jean-Michel, Monsieur OLIVIERI Paul, Madame RUSSEL Delphine.
<b>Année 2023</b>	<b>Absent(s) excusé(s) ayant donné procuration :</b> Monsieur JOLY Philippe à Monsieur GERARDIN Nicolas, Madame VIVES Marie-Christine à Madame FOUASSE Bénédicte.
<b>N° 42/2023</b>	<b>Absent(s) excusé(s) :</b> Madame MASSUCCO Isabelle.
	<b>Secrétaire de séance :</b> Madame VIAENE Nathalie

Monsieur le Maire rappelle aux membres le projet de fourniture et d'installation de caméras au quartier les Forbins, le lavoir place Victor Hugo, à la mairie annexe du Logis Neuf et à l'angle du chemin des Montres dont le montant prévisionnel établi par la société ERYMA et SOGETREL dans le cadre de notre adhésion au SICTIAM s'élève à 63 427.86 € HT.

Il propose de solliciter un fonds de concours auprès de la CCVG de 31 713.00 € pour la réalisation de ce projet, au titre de l'année 2023.

Le plan de financement pourrait donc s'établir comme ci-après :

- Fonds de concours	31 713.00 €
- Autofinancement	31 714.86 €
	63 427.86 €

Le conseil municipal, après en avoir délibéré à :

**Pour : 16**

**Contre : 1**

**Abstention : 1**

- **DÉCIDE** de solliciter auprès de la CCVG un fonds de concours d'un montant de 31 713 € pour la fourniture et l'installation de caméras au quartier les Forbins, le lavoir place Victor Hugo, à la mairie annexe du Logis Neuf et à l'angle du chemin des Montres
- **AUTORISE** Monsieur le Maire à signer la convention avec Monsieur le Président de la communauté de communes pour cette participation financière

Pour extrait conforme au registre



\*Certifié exécutoire compte tenu :

- de la transmission en Préfecture le - 1 DEC. 2023

- de la publication le - 1 DEC. 2023

Fait et délibéré à Solliès-Ville,  
Les jour, mois et an susdits

Le Maire,  
Nicolas GERARDIN

